

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 21 JUIN 2019

L'an **deux mille dix-neuf**, le **vendredi vingt et un** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Jannick **MORA**, Grégoric **FAUCON**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Vincent **COSTE**, Maférima **DIAGNE**, Alexandre **CHADILI**, Loubna **EDNO-BOUFAR**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Mónica **CASANOVA**.

Absente excusée ayant donné procuration :
Suna **ERDOGAN** (procuration Yasmina **BOULTAM**).

Absents excusés : Salim **KOÇ**, Jean-Baptiste **DEFRANCE**.

Absent(e)s : Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Myriam **LECHARLIER**, Marc **SALLOT**, Frédéric **BERGMAN**, Richard **UNREIN**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 28

N° 2019/21.06/24

FOULÉES LITTÉRAIRES, SALON DU LIVRE ET DES LITTÉRATURES SPORTIVES 2019 :
*** ORGANISATION**
*** PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur Jean-Pierre BACHÈRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Stéphane PERES DIT PEREY, Adjoint délégué culture et à l'animation explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

La manifestation "Les Foulées Littéraires" est désormais reconnue et inscrite comme un temps fort de l'action publique municipale, contribuant à son rayonnement sur le territoire métropolitain, girondin et aquitain.

Ce projet, qui s'inscrit au coeur des politiques publiques locales, affirme sa pertinence, son impact en terme de rayonnement et la cohérence de son action en matière d'éducation, de citoyenneté, de politique de lecture publique et de croisements inter-disciplinaire avec le sport.

Il prend en compte l'évolution de son environnement, s'appuie sur les enjeux sociétaux, favorise le lien inter-générationnel en impliquant l'ensemble des services de la Ville et les acteurs du territoire pour une mobilisation de tous les publics.

Ses objectifs prioritaires sont :

- * Valoriser le livre, les littératures sportives et la lecture grâce à un programme réunissant auteurs, artistes, sportifs, professionnels du livre, mettre en valeur l'action culturelle, éducatrice, sportive de la Ville.
- * Favoriser l'ouverture et l'accès à la lecture sous toutes ses formes avec le sport comme vecteur de sensibilisation pour les jeunes et le grand public.
- * Contribuer au rayonnement culturel et sportif en Aquitaine par l'amélioration de la cohésion sociale territoriale et la mixité sociale.
- * Lutter contre les inégalités.
- * Contribuer à l'éducation artistique, culturelle et sportive en faisant leur dimension sociale et éducative.
- * Valoriser les parcours de vie extraordinaire en participant à l'éducation citoyenne.
- * Interroger les acteurs des pratiques sportives.
- * Inscire la manifestation dans la dynamique départementale, régionale et métropolitaine de valorisation de la culture et du sport.

Les Foulées Littéraires se dérouleront les 29 et 30 novembre 2019, au Pôle Culturel et Sportif du Bois fleuri et mettront à l'honneur les valeurs communes du sport, de la culture et de la citoyenneté : respect, esprit d'équipe, esprit critique, tolérance, solidarité et laïcité.

Pour sa 9^{ème} édition, les Foulées Littéraires s'axeront autour de la thématique « La Parole dans le sport ». Quelle est la place de la parole dans le sport ?

Le thème retenu permet d'aborder des sujets de société et d'actualité, de porter un regard distancé, critique sur le monde qui entoure le sport et d'initier une réflexion éclairée sur le sujet. C'est un axe particulièrement riche qui abordera grâce à la création d'expositions, de rencontres et d'ateliers : le journalisme, les commentaires sportifs, le droit à la parole, les slogans, les banderoles, les chants, les hymnes, le langage des arbitres, l'autobiographie et toujours les parcours de vie exemplaires.

Des synergies entre les différentes disciplines culturelles seront recherchées (autour de la bande dessinée, du cinéma, du numérique, du théâtre, etc ...).

Ancrée dans ce double élan sportif et culturel, la programmation des Foulées Littéraires 2019 reposera sur des thématiques fortes, fédératrices, accessibles pour le grand public.

Pour soutenir cette action, le plan de financement prévisionnel HT ci-après, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Production :		État – Ministère de la Culture	3.500,00 €
Structures et aménagements	3.500,00 €	Région Aquitaine	4.000,00 €
Aménagements techniques et personnels techniques	7.000,00 €	Département de la Gironde	4.000,00 €
Contenu et invités	13.300,00 €	Partenariat Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe	2.000,00 €
Logistique : invités et participants	7.000,00 €	Partenariat MAIF	1.500,00 €
Sécurité	2.800,00 €	Ville de LORMONT	55.000,00 €
Communication	18.200,00 €		
Assurance	600,00 €		
Honoraires prestataires	16.800,00 €		
Manutention et logistique	800,00 €		
SOUS-TOTAL	70.000,00 €	SOUS-TOTAL	70.000,00 €
Charges de la Ville :			
Régie technique, fournitures	25.000,00 €		25.000,00 €
Mise à disposition des locaux, personnels, festif			
TOTAL	95.000,00 €	TOTAL	95.000,00 €

Avis favorable de la Commission Ville culturelle et animée du 20 mai 2019.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que les Foulées Littéraires sont désormais reconnues et inscrites comme un temps fort de l'action publique municipale contribuant à son rayonnement sur le territoire métropolitain, girondin et aquitain.

DÉCIDE

Article 1 :

de valider l'organisation de la manifestation "Les Foulées Littéraires" -édition 2019- qui aura lieu les 29 et 30 novembre prochains au Pôle Culturel et Sportif du Bois fleuri.

Article 2 :

de valider le plan de financement prévisionnel HT comme détaillé ci-dessus.

Article 3 :

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les financeurs potentiels.

Article 4 :

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de production déléguée 2019 avec l'Agence Côte Ouest, dans le cadre du marché, acte notifié le 20 février 2017, pour la période 2017-2020.

VOTE :

POUR :

- 23 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Europe Écologie les Verts,
- 1 – Groupe Nouveau Parti Anticapitaliste.

Le Maire, Jean TOUZEAU :

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

** informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 24 juin 2019

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,
Jean TOUZEAU**